



Gestion des déchets

DÉCHETS : LE TRI EST SIMPLIFIÉ POUR LES EMBALLAGES

Depuis le 1er novembre 2021, grâce aux actions du Sydom, les habitants du département de l'Aveyron peuvent recycler TOUS leurs emballages. C'est aussi le cas pour les habitants de la Communauté de Communes Millau Grands Causses

Publié le 21 janvier 2022

Le Syndicat Départemental des Ordures Ménagères de l'Aveyron (SYDOM) et la Communauté de Millau Grands Causses ont travaillé main dans la main pour simplifier les consignes de tri ! Désormais, en Aveyron, tous les emballages sont recyclables !

LES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Fini de se poser la question, quand on veut jeter un emballage "Dans quelle poubelle je le mets ce déchet ?" Pour faciliter le tri de nos déchets, et donc les réduire, nous avons simplifié au maximum les consignes de tri ! Donc, tout va direct dans la poubelle jaune !

LE TRI + SIMPLE

NOUS TRIONS DÉJÀ...

TOUS LES FLAONS & BOUTEILLES EN PLASTIQUE

TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON & BRIQUES

TOUS LES PAPIERS

TOUS LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES

MAINTENANT TRIONS TOUS LES EMBALLAGES !

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

TOUTES LES BARQUETTES

TOUS LES POTS, BOÎTES & TUBES

TOUS LES SACS, SACHETS & FILMS

TOUS LES PETITS MÉTAUX

TOUS LES BOUCHONS, COLLERETTES, CAPSULES & OPERCULES

TOUS LES SACHETS, POUCHES & TUBES

TOUS LES AUTRES PETITS MÉTAUX

LISTE NON EXHAUSTIVE : tous les emballages se trient, quels qu'ils soient !

+ D'INFOS SUR : www.trionstouslesemballages.fr

SYDOM Aveyron

Qu'est ce qu'on jette dans la poubelle jaune ?

Tous les emballages, c'est à dire : tous les flacons et bouteilles en plastique, tous les emballages et briques en carton, même le carton de pizza tout sale. Tous les emballages métalliques ainsi que tous les papiers ! Ce n'est pas compliqué, non ? Si ce n'est toujours pas clair, le site internet

www.trionstouslesemballages.fr

explique toutes les consignes en détail ! Recycler tous les emballages plastiques permet de mieux les valoriser et leur donner une seconde vie !

Les astuces du SYDOM

1. Je ne compacte pas, ni n'imbrique mes emballages.
2. Je sépare les opercules des emballages.
3. Je laisse les bouchons vissés sur les bouteilles.
4. Je ne lave pas mes emballages.

Pour aller plus loin dans la réduction des déchets vous pouvez commander **votre composteur** auprès

[de la Communauté de communes \(https://www.cc-millaugrandscausses.fr/information/reservation-de-votre-composteur\)](https://www.cc-millaugrandscausses.fr/information/reservation-de-votre-composteur)



Ensemble, poursuivons les bons gestes au quotidien et adoptons ces nouvelles consignes de tri !

Nos pistes pour réduire les déchets...



*© sarah thuault-ney -
communauté de
communes Millau
Grands Causses*



FAVORISEZ LE VRAC...

Pour vos courses : les boîtes et les sacs en tissus

Pour la maison : des savons solides, bicarbonate, vinaigre blanc...



...et le LAVABLE

Coton démaquillant, essuie-tout, serviette hygiénique, éponges
de nombreuses alternatives aux jetables existent
pour réduire nos déchets de tous les jours.



11 kilos

DE PUBLICITÉS NON-SOUHAITÉES
SONT DISTRIBUÉES CHAQUE ANNÉE
DANS NOS BOÎTES AUX LETTRES.
DITES NON AUX PUBS AVEC LE STOP PUB



Source ADEME

LE SAVIEZ-VOUS ?



Il faut 10 000 litres d'eau
pour confectionner un bleu jean

Un smartphone, c'est 183 kilos
de matières premières dont des minerais



RÉDUIRE, RÉUTILISER ET RECYCLER

La règle des 3R permet de limiter son impact sur l'environnement, de
réduire la taille de ses poubelles, et de favoriser les emplois créés par les
filiales de recyclage.

ALORS QU'ATTENDONS-NOUS POUR PASSER AUX OBJETS DE SECONDE MAIN?